

Delphine Berque, « La Poste aux lettres à Paris. Personnel et organisation, 1738-1750 », maîtrise, sous la direction de Jean-François Dubost, Paris XII / Val-de-Marne, 2005, 142 p.

Au XVIII^e siècle, la Poste aux lettres est un service régulier mis à la disposition du public, chargée de la réception, de l'acheminement et de la distribution des correspondances. Elle est une des administrations qui contribue au développement de l'Etat moderne.

En France, entre 1738 et 1750, l'hôtel des Postes se situe rue des Poulies à Paris. C'est à partir de là qu'est gérée la Ferme des Postes pour l'ensemble du royaume. La Poste aux lettres s'organise de façon complexe et emploie un personnel important avec à sa tête le surintendant général des Postes qui s'occupe de la liaison entre le roi Louis XV et les administrateurs de la Ferme des Postes. Elle est attribuée à un groupe d'individus qui achète son bail au roi. Entre 1738 et 1750, il s'agit des deux familles Grimod et Thiroux.

L'hôtel des Postes à Paris est le bureau le plus important, puisque c'est par lui que transitent la majorité des envois.

En effet, l'acheminement du courrier se fait à travers de nombreux bureaux et passe entre les mains de plusieurs personnes. Les courriers qui acheminent les lettres de la province vers Paris ou de Paris vers la province, en utilisant les montures louées dans les relais de la Poste aux chevaux. Les taxateurs qui taxent les correspondances à leur arrivée à l'hôtel des Postes.

Le bureau des envois qui trie les lettres arrivées et préparent celles pour le départ, tout en s'occupant des envois spécifiques tels les paquets recommandés, ou les paquets en port payé. Les bureaux de distribution, dont les distributeurs et les facteurs gèrent la remise des plis aux particuliers dans Paris et ses faubourgs. Les commis leveurs de boîtes qui sont chargés de ramasser les correspondances déposées par les usagers dans des boîtes aux lettres disséminées dans la capitale à l'hôtel des Postes pour qu'elles soient envoyées à leur destinataire. Le bureau des remises d'argent qui gère les envois en numéraires. Le bureau des comptes qui est chargé de suivre la comptabilité des directeurs des bureaux de poste, ainsi que de la gestion des lettres en rebuts et en déboursées, c'est-à-dire des correspondances qui ne peuvent pas être distribuées. Le bureau des correspondances qui s'occupe des relations entre les bureaux de poste du royaume et de l'étranger et qui transmet probablement les directives... Le cabinet noir, bureau qui n'a pas d'existence officielle, chargé d'espionner les correspondances suspectes afin d'en rendre compte au roi. Le portier de l'escalier qui surveille ses collègues, afin de tenir au courant les administrateurs, des faits et gestes de chacun.

Telle est l'organisation de la Poste aux lettres à Paris telle qu'elle apparaît au milieu du XVIII^e siècle à travers les sources.